



Sans lieu sûr : la crise de protection persistante à l'est de la RDC

Des consultations communautaires révèlent que les civils vivant dans les Kivus et en Ituri continuent à subir une situation d'insécurité presque permanente, alors que ceux supposés les protéger sont largement absents ou commettent des abus. Presque partout les femmes déclarent qu'elles sont moins en sécurité maintenant par rapport à l'année dernière. Oxfam demande une révision urgente des ressources et des pratiques de protection.

A travers l'est de la République Démocratique du Congo (RDC), la population connaît de plus en plus d'insécurité, selon des interviews avec 883 personnes ordinaires dans 30 communautés à travers le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri en mai - juin 2008. En dépit des engagements de tous les signataires de l'accord de paix de Goma signés en janvier 2008 pour mettre fin à la violence et aux abus contre les civils, plus de trois des quatre groupes de discussion ont signalé se sentir moins en sécurité cette année par rapport à l'année dernière¹. L'insécurité affecte les femmes d'une manière écrasante : seulement 10 % des groupes de discussion féminins (trois sur 30) se sentent plus en sécurité. Il ressort également de ces consultations qu'en plus des zones sujettes aux conflits les plus récents, comme dans le Rutshuru et le Masisi, des régions souvent considérées comme plus stables, telles que le Grand Nord et certaines zones du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du sud de l'Ituri, connaissent en fait des niveaux élevés de violences souvent extrêmes contre les civils. Dans aucune des communautés étudiées les personnes interrogées n'estiment recevoir une protection adéquate de la part des acteurs nationaux ou internationaux ; plusieurs ont même estimé que l'aide internationale fait de certains groupes une cible pour la violence.

Cette note résume certaines des conclusions clé de la recherche comme contribution à la discussion en cours sur la manière de renforcer la protection des civils en RDC.

Résumé des résultats

Des schémas d'abus : Les témoignages de presque 900 personnes interviewées individuellement ou en groupes de discussion à travers les trois provinces dresse un bilan consternant de violences et d'abus quasi universels. Le pillage, le viol et l'extorsion ont été signalés à travers 28 des 30 communautés et le meurtre, les menaces de mort et les travaux forcés dans plus de la moitié. Quarante pour cent des communautés ont évoqué des enlèvements et des recrutements forcés, notamment d'enfants, dans les groupes armés ; plus d'une communauté sur quatre a signalé des arrestations arbitraires et une sur cinq des cas de torture.

Les personnes interrogées ont décrit des séries d'abus: là où un type d'abus est commis, d'autres suivent souvent. Un barrage routier qui sert essentiellement de lieu de taxation illégale devient aussi un site de violence sexuelle, d'enlèvement ou de torture; une paysanne dont le champ est pillé sera souvent aussi violée et/ou forcée à transporter les marchandises pillées pour son assaillant. En plus, l'individu fait face à une succession d'abus de différents acteurs, dans un

¹ Un total de deux fois 30 groupes de discussions, tant masculins que féminins, furent tenus, en plus de 96 interviews individuelles.

continuum de vols, de pillages, de tortures et d'attaques sexuelles allant du champ jusqu'au marché et le long de la route jusque dans sa propre maison.

Face à de telles menaces constantes, beaucoup ont essayé d'éviter le mal en s'abstenant d'aller au marché ou à leurs champs et en s'absentant de l'école ou des visites à la clinique – avec tout ce que cela implique pour l'approvisionnement en nourriture, les revenus, l'éducation et la santé de la famille. Le déplacement forcé est une autre réponse citée, avec des conséquences importantes pour le bien-être de la famille: il a souvent été rapporté aux chercheurs que 'ceux qui le peuvent, partent' – soit pour longtemps, soit pour des périodes plus courtes. Dans plusieurs communautés les hommes ont signalé qu'ils avaient construit des abris dans la forêt pour y cacher femme et enfants la nuit. Dans deux cas, il a été expliqué que ces abris avaient été découverts et incendiés par les milices pour empêcher les communautés d'échapper au pillage et à la violence.

Auteurs : Des acteurs de **tous les groupes armés** – autant les milices que les services de sécurité publics – ont été signalés parmi les auteurs de crimes contre les civils. Les communautés ont aussi déclaré que toutes les milices Congolaises et étrangères sont en train de recruter. Différentes **milices étrangères et congolaises** dans plusieurs régions ont été citées comme étant responsables d'actes massifs de meurtre, d'enlèvement, de pillage violent et de violence sexuelle extrême, y compris le viol comme arme de guerre. Les **groupes Mayi Mayi** ont souvent été signalés comme responsables de pillage et d'extorsion aux barrières, ainsi que de violences sexuelles dans certaines régions et de meurtres et d'autres violences associées au pillage.

Il a été très largement indiqué que les **FARDC** étaient impliqués dans le pillage et le vol, ainsi que dans l'extorsion. Alors que dans beaucoup de régions leurs crimes seraient généralement moins violents, les soldats des FARDC ont été accusés de viols dans 12 communautés à travers les trois provinces et d'attaques ciblées brutales sur les familles de miliciens présumés au sud de l'Ituri. D'autres autorités publiques, telles la **police** ou l'**ANR** (l'Agence nationale des renseignements) mais aussi certains **chefs locaux**, ont été cités dans des cas répandus de corruption, d'extorsion et de viol dans certaines régions. Dans plusieurs cas, les personnes interviewées ont exprimé une crainte de représailles de la part de responsables puissants si leurs griefs étaient connus.

Dans beaucoup de régions, en particulier celles n'ayant aucune présence de milice active, les personnes interrogées ont expliqué que les **civils** et les **démobilisés** seraient, fréquemment ou de plus en plus, responsables de crimes tant économiques que violents.

Qui est menacé ? Les **femmes** dans toutes les zones couvertes ont estimé qu'elles étaient moins en sécurité qu'il y a une année ; elles sont les principales cibles de la violence sexuelle, ce qui a été décrit comme la plus grande menace dans 28 des 30 communautés étudiées. Dans une communauté, les personnes interrogées ont signalé qu'il n'y avait aucune femme résidente qui n'avait pas été attaquée au moins une fois. Dans plusieurs cas les hommes n'ont pas classé la menace de violence sexuelle au même rang que les femmes, certainement parce qu'ils sont moins directement affectés, mais aussi peut-être parce que la stigmatisation et l'exclusion connues par les victimes dans toutes les régions font que l'on en parlera sans doute moins aux hommes. Les **écolières** constituent un autre groupe à risque : presque toutes les communautés les ont identifiées comme étant particulièrement vulnérables aux violences sexuelles, parfois commises par leurs propres enseignants. Dans plus de la moitié des communautés à travers les trois provinces, la violence sexuelle contre les **enfants**, certains aussi jeunes que quatre ans, a été signalée ; dans certains cas l'assaillant était lui-même un mineur et dans quelques cas des femmes étaient les agresseurs (par autodéfense dans au moins un de ces derniers cas).

Les **jeunes gens**, de leur côté, sont les principales victimes de recrutements et travaux forcés ; cependant, on a signalé que des écoliers sont également contraints de transporter de lourdes

charges. Les **hommes** et les **garçons** font aussi face à la violence sexuelle dans presque la moitié des communautés étudiées au Nord-Kivu et dans quelques parties du Sud-Kivu, alors que l'extorsion et la « taxation » illégale, souvent aux barrages routiers, affectent chacun, avec des répercussions significatives sur les revenus des familles pauvres. Des taxes d'entre 100 et 1.000 francs Congolais ont été signalées aux postes de contrôle et aux marchés, et on a également évoqué des amendes fictives appliquées par différentes autorités administratives ou des arrestations arbitraires pratiquées par la police pour voler les individus.

Dans un certain nombre de communautés, il revient que les **déplacés internes** et d'**autres bénéficiaires de l'assistance humanitaire** sont ciblés pour des pillages parfois violents. On a aussi déclaré que la distribution inégale d'aide – par exemple aux déplacés internes, mais non aux familles d'accueil – et l'accès inégal aux ressources rares telles que l'eau propre ou la terre ont exacerbé des tensions qui pourraient déborder en un conflit, alors que certaines autorités auraient détourné de l'aide. Les divisions ethniques seraient aussi une source d'insécurité : dans quelques régions, les personnes interrogées ont exprimé des craintes de « guerre civile » si les conflits de pouvoir entre différents groupes ne sont pas résolus.

Où ? Sans surprise, certains des témoignages des violences les plus extrêmes ont été recueillis dans le **Masisi** et le **Rutshuru**, où une série de groupes armés restent présents plus de six mois après les engagements pris à Goma pour désarmer et désengager. Chaque groupe de discussion dans cette zone a déclaré que les gens étaient moins en sécurité maintenant qu'il y a une année et ont décrit une situation de viols, pillages et extorsions récurrents, accompagnés dans la plupart des cas de meurtres, de menaces de mort et de recrutement forcé, y compris le recrutement d'enfants, ainsi que d'enlèvements et de viols d'hommes. Même les **personnes déplacées dans les camps près de Goma** ont signalé de nombreux meurtres et menaces de mort, particulièrement par des combattants démobilisés, ainsi que l'enlèvement et le viol à l'intérieur et à l'extérieur des camps et quelques cas de violence sexuelle contre les hommes.

Cependant, les témoignages évoquent également des niveaux très élevés de violence et d'abus dans quelques régions qui sont généralement considérées comme étant plus sécurisées. Dans les territoires de **Beni** et de **Lubero**, seul un groupe de discussion (masculin) sur 16 a déclaré que la sécurité s'était améliorée. Partout il a été déclaré que la violence sexuelle était en augmentation ou avait atteint un niveau sans précédent, ciblant aussi des enfants dans sept des huit communautés et des hommes dans trois d'entre elles. Dans les régions où une des milices étrangères est présente, des cas récurrents d'enlèvement, de recrutement forcé, de vol armé, de meurtre ou de menaces de mort créent un climat de menace constante. Dans certaines parties du **nord du Sud-Kivu**, il a été signalé qu'une autre milice commet des actes de violence extrême en toute impunité, y compris des viols très brutaux et des meurtres, malgré la présence tant des FARDC que de la MONUC dans la région. Dans le **sud de l'Ituri**, toutes les communautés interviewées ont décrit des violences systématiques perpétrées par les FARDC et d'autres autorités, y compris le viol, l'enlèvement et le pillage.

Qui protège ? Il convient de souligner qu'aucune des 30 communautés consultées n'ait dit avoir reçu une protection adéquate contre les menaces auxquelles elles ont fait face, que ce soit de la part du système judiciaire, des services de sécurité nationaux ou des acteurs internationaux.

Des témoignages entendus dans toutes les régions recensées ont mis en évidence un échec complet du **système judiciaire** formel. Les personnes interrogées à travers la région ont signalé une situation d'impunité généralisée liée à des effectifs de **police** insuffisants et une corruption rampante découlant à son tour d'une rémunération et d'un encadrement inadéquats. Cette situation encouragerait davantage d'abus et, dans certaines parties du Nord-Kivu surtout, inciterait de jeunes hommes à s'enrôler dans les milices comme seul moyen d'obtenir la justice.

Parmi les accords informels d'indemnisation qui remplacent habituellement les tribunaux et les jurés, il y en a certains qui aggravent le crime commis : dans toutes les régions il a été signalé que les victimes de viol sont souvent forcées d'épouser leur assaillant en échange d'une dot versée à sa famille.

Les **FARDC** étaient présentes au sein ou dans les alentours de la plupart des communautés étudiées, quoique pas toujours en nombres suffisants pour offrir une protection efficace contre d'autres groupes armés. Alors que des cas isolés ont été cités où des officiers individuels avaient pris des initiatives pour discipliner leurs hommes ou protéger des civils, dans presque toutes les régions les soldats étaient eux-mêmes responsables de crimes, généralement d'extorsion et de pillage ou de vol, ainsi que de violence sexuelle, de mise aux travaux forcés et de collusion avec les milices pour le pillage. Les personnes interrogées ont souvent fait le lien entre la maigre solde, les mauvaises conditions des militaires et les crimes économiques qu'ils commettent. Il est important de noter que les communautés (particulièrement les hommes) dans les régions où l'armée a pu repousser les milices lui ont reconnu un rôle protecteur. Toutefois, dans de tels cas, il semblerait que le vide laissé par le retrait des milices aurait généralement été comblé par des abus commis par différentes **autorités publiques**, dont les FARDC elles-mêmes. Les femmes en particulier considéreraient ces dernières plus comme une menace que comme une source de protection. Au Sud-Kivu, certaines communautés ont décrit des relations relativement positives avec les unités des FARDC qui avaient souvent intégré des hommes locaux issus des milices démobilisées. Là où les militaires n'avaient pas de liens locaux et que les milices leur posent une menace, des abus extrêmes ciblés contre ceux qui étaient soupçonnés d'appuyer les miliciens sont signalés par les communautés consultées. Au Nord-Kivu et dans certaines parties du nord du Sud-Kivu, celles-ci ont estimé que les soldats des FARDC récemment issus du processus de brassage étaient les pires auteurs de crimes, alors que plusieurs personnes interrogées dans le Masisi et le Rutshuru ont demandé que les soldats repassent par le brassage.

Dans la majorité écrasante des communautés consultées, la **MONUC** n'était pas présente ou était considérée comme n'ayant pas d'impact positif sur la sécurité. En Ituri, une communauté a apprécié leur présence comme un facteur de dissuasion contre une attaque des milices, alors que dans le Grand Nord on a reconnu la valeur de certaines interventions passées (patrouilles nocturnes et interposition entre groupes armés) et de quelques enquêtes sur les abus ou sur les conditions dans les prisons. Dans toutes les autres régions, toutefois, les participants ont dit ignorer totalement le rôle de la MONUC et l'ont décrite comme étant absente ou passive, prenant des notes plutôt que des actions. « Ils ne descendent jamais de voiture » était un commentaire qui revenait souvent. Les soldats de la paix ont été critiqués pour ne patrouiller que les grands axes et non pas les localités où les gens sont les plus menacés ainsi que pour ne pas agir face aux crimes contre les civils. Plusieurs communautés ont signalé des rumeurs selon lesquelles la MONUC armerait ou approvisionnerait différentes milices ; alors que la recherche n'a pas permis de vérifier ces affirmations, il convient de noter que deux communautés ont été jusqu'à demander que les casques bleus s'en aillent, disant que cela les ferait sentir plus en sécurité.

La prise en charge post-trauma des victimes de violence, particulièrement dans des cas de violence sexuelle, faisait souvent défaut, ou alors les informations sur ces services n'étaient pas disponibles. On a également signalé que, lorsque ces services sont en place, les barrages routiers et la « taxation » illégale ainsi que la perte générale de revenus suite au pillage rendent très difficile aux femmes d'y accéder. Par conséquent, plusieurs femmes interrogées se sont dit résignées à l'idée de ne jamais recevoir les soins nécessaires.

Les souhaits exprimés : Face à la question de savoir ce qu'il faudrait pour les sécuriser contre les abus signalés, les personnes interrogées ont présenté une série de suggestions pratiques visant à réduire tant le risque d'abus que leur vulnérabilité face à un tel risque. Dans toutes les

zones où les milices étaient présentes, on a appelé à leur désarmement et démobilisation, et à des mesures appropriées pour assurer leur rapatriement ou intégration dans l'armée nationale. Dans certaines parties du Nord-Kivu, on a indiqué que certains anciens miliciens récemment intégrés dans l'armée sont parmi les pires auteurs d'abus, et ont demandé qu'ils repassent par le processus de brassage. Les participants ont partout appelé au rétablissement de la discipline et de la justice pour tous les auteurs, et beaucoup ont souhaité une présence de police renforcée (et mieux payée). Payer une solde décente aux soldats et les cantonner en dehors de la communauté a relevé d'une recommandation quasi-universelle, ainsi que les former pour mieux protéger les civils plutôt que de les attaquer. Certaines communautés dans le Masisi et le Rutshuru ont demandé que la MONUC étende ses patrouilles au-delà des grands axes et jusque dans les localités où la population est plus exposée aux menaces.

Les personnes interrogées ont également suggéré que la communauté humanitaire dispose de moyens propres pour mieux les assister. Les participants interrogés dans deux tiers des communautés recensées ont demandé plus d'informations sur leurs droits humains et légaux, notamment en ce qui concerne le droit foncier ou le droit national en matière de taxation ou de nationalité. Un souhait a surtout été exprimé par certains groupes plus vulnérables, tels les femmes ou les personnes déplacées ou retournées, de comprendre leurs droits et de réduire leur vulnérabilité à l'exploitation. Des communautés dans toutes les zones recensées ont signalé un besoin urgent de nouveaux moyens d'existence provoqué par la perte de revenus associée au pillage, à l'extorsion et à la taxation illégale ainsi que par les risques que présente le travail aux champs ou le déplacement aux marchés. Certaines communautés ont suggéré que les ONG devraient faciliter l'accès aux marchés pour diminuer les risques quotidiens auxquels les femmes font face sur les routes ou sur la place des marchés, pour éviter la taxation illégale aux barrières et pour accroître leurs chances de tirer quelque profit de leur labeur. D'autres ont proposé le renforcement de la mobilisation communautaire ou des mécanismes de rapportage pour combattre la corruption comme moyens pour les ONG de promouvoir le changement. Enfin plusieurs communautés étaient d'avis que la communauté internationale devrait faire plus pour veiller à ce que l'aide arrive jusqu'aux plus vulnérables, sans être détournée ni exposer les bénéficiaires aux vols et pillages ciblés.

Recommandations

La recherche sur laquelle cette note est fondée a cherché à prendre un instantané de la situation actuelle, en se basant sur les voix et les expériences des personnes directement affectées, et non pas de faire une analyse technique des dispositifs en place pour les protéger. Il est important de noter que la crise de protection décrite ci-haut ne pourra être résolue de manière durable que par l'aboutissement d'un processus de paix juste et équilibré, et les efforts des gouvernements de la région ainsi que de leurs partenaires internationaux restent nécessaires pour réaliser cet objectif. Au sujet des menaces urgentes et immédiates auxquelles les civils sont confrontés en temps, sur base des témoignages reçus, Oxfam tire les conclusions prioritaires suivantes :

La première priorité doit être de mettre fin aux abus, ce qui relève principalement de la responsabilité de tous les groupes armés :

- **Arrêter le ciblage des civils** : tous les groupes armés en présence ont été signalés comme étant responsables d'attaques et de vols sur les civils dans leurs zones de contrôle respectives, en violation du droit congolais et international et des droits humains fondamentaux. Les signataires de l'accord de Goma doivent tenir leur engagement de désarmer, de démobiliser et d'arrêter les attaques contre les civils. Tous les groupes armés, y compris les milices Congolaises et étrangères ainsi que les FARDC, doivent tenir leurs troupes pour responsables du respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

- **Mettre fin aux abus des acteurs de l'Etat** : les abus récurrents, dont le viol et d'autres violences physiques, commis par les FARDC et d'autres acteurs publics souligne la nécessité urgente d'une réforme de l'armée, de la police et du système judiciaire. Jusqu'à ce que cela ne soit complètement réalisé, il est probable qu'on assiste encore à une situation très grave, où les services de sécurité ne parviennent pas à maîtriser les abus des droits humains après le retrait des milices, ou alors y participent eux-mêmes activement. En particulier, une action urgente est nécessaire pour améliorer tant la discipline que les conditions de vie pour les FARDC et pour les cantonner loin de la population. En attendant la réforme de l'armée, un renforcement des patrouilles mixtes avec un encadrement de la MONUC pourrait faire partie des mesures plus immédiates pour combattre ces abus.

Il est également urgent de consentir des efforts pour garantir que les ressources allouées à la protection soient suffisantes, assignées en fonction des besoins, et bien utilisées :

- **Revoir les ressources de protection** : en raison des tendances d'abus systématiques et souvent extrêmes dans un certain nombre de régions moins considérées, la communauté humanitaire et la MONUC devraient revoir l'allocation des ressources de protection pour garantir qu'ils sont commensurables aux besoins. En particulier, les résultats indiquent que Beni/Lubero, certaines parties du Sud-Kivu et le sud de l'Ituri pourraient requérir des ressources et une attention supplémentaires.
- **Renforcer l'impact de protection de la MONUC** : les expériences et les avis exprimés sur les casques bleus indiquent un besoin urgent de revoir les déploiements et les activités de protection de la MONUC dans les régions à haut risque identifiées. Comme éléments clés d'une réponse améliorée il faut prévoir une meilleure interaction avec les communautés sur leurs besoins de protection et le mandat de protection de la force de maintien de la paix, ainsi que des mesures pour garantir que ce mandat soit entièrement compris et réellement appliqué de manière prioritaire par les troupes sur terrain. Ces mesures seraient à appuyer par une révision régulière des déploiements sur base d'évaluations de besoin courantes dans toutes les zones, en collaboration avec le cluster protection.
- **Faire entendre les voix des femmes et des enfants sur la protection** : les expériences et les priorités des femmes et des enfants doivent être prises en compte dans la planification et le suivi des mesures de protection, par exemple par des mécanismes confidentiels de consultation, de feedback ou de plainte et par une représentation adéquate au sein de comités de sécurité et d'autres structures de protection communautaire.
- **Etendre la prise en charge des victimes et renforcer l'intégration de la protection dans les programmes d'aide** : les systèmes de référence pour les victimes de violences sexuelles doivent être étendus et améliorés pour renforcer l'accès aux soins. Des efforts supplémentaires sont également nécessaires pour limiter les risques de conflits ou d'attaque associés aux distributions d'aide et au développement des infrastructures dans les régions sujettes à la violence, y compris par une consultation et un suivi renforcés. De même, vu le constat des tensions ethniques comme source fréquente d'insécurité, le soutien à la résolution des conflits et à la réconciliation reste de mise.

Pour de plus amples informations, contacter Ellie Kemp, Chargée des politiques chez Oxfam International : ekemp@oxfam.org.uk